

N° 14 — OCTOBRE 1968 — 3^{me} ANNEE

50 CENT.

منبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS

ان هذه الصحيفة على غرار

La Vie Ouvrière

يجب ان توزع في المؤسسة
بجريدة . ان الحقوق النقابية
المكتسبة في مايو - يونيو ،
تنص بوضوح على ذلك



CONFÉRENCE NATIONALE
DE LA JEUNESSE
PARIS - 9-10 NOVEMBRE

ES revendications, les aspirations des jeunes travailleurs seront au centre de la Conférence Nationale de la Jeunesse travailleuse, organisée par la C.G.T. Des jeunes immigrés y sont délégués. Les jeunes travailleurs algériens sont doublement intéressés par cette Conférence. Car quelle que soit l'industrie où ils sont employés, ils subissent toutes les discriminations frappant injustement la jeunesse travailleuse, auxquelles viennent s'ajouter encore celles basées sur la nationalité et qui s'exercent sur les salaires, primes, classifications, promotions, sans parler des brimades et pressions

LES ÉVÉNEMENTS DE TCHÉCOSLOVAQUIE ET LE MOUVEMENT SYNDICAL INTERNATIONAL

L'INTERVENTION militaire en Tchécoslovaquie a posé, aux organisations syndicales en général et à la C.G.T. en particulier, un problème de la plus grande importance par rapport, à la fois, à l'appréciation des événements et aux conséquences immédiates et à terme pour le mouvement syndical international.

La C.G.T. et la C.G.I.L. ont, on le sait, exprimé leur désaccord avec l'intervention militaire. De son côté, le Secrétariat de la Fédération Syndicale Mondiale a publié un communiqué qui rejoint, quant au fond, la position des deux Centrales, française et italienne. Par contre, les Centrales des cinq pays dont les troupes sont intervenues en Tchécoslovaquie se sont déclarées d'accord avec cette intervention arguant de sa nécessité pour faire échec à la contre-révolution.

On imagine facilement ce que ces divergences comportaient de risques de rupture, tant en ce qui concerne la coopération des diverses Centrales nationales des pays capitalistes et des pays socialistes, que l'unité au sein de la F.S.M. dont l'existence même était ainsi menacée.

Or, nul syndicaliste conscient ne saurait sérieusement contester la nécessité de maintenir la cohésion de notre mouvement syndical international sur les bases de la solidarité prolétarienne, ni celle de la permanence des efforts nécessaires pour renforcer l'unité entre organisations d'affiliation différente au niveau international.

Dans la situation issue des événements, la C.G.T., tout en affirmant sa position contre l'intervention militaire, a, dès l'origine, eu le souci d'éviter l'affrontement et de trouver les moyens de permettre, à la Fédération Syndicale Mondiale, de poursuivre son action avec la coopération de toutes les Centrales affiliées.

CAR la F.S.M. ne saurait être, ni une simple « courroie de transmission » reprenant à son compte les positions d'une certaine majorité, ni une tribune de conférences idéologiques, ni le champ clos

de luttes politiques relevant essentiellement de la compétence des partis. Par contre, la F.S.M. a un grand rôle à jouer pour la défense des intérêts économiques et sociaux de tous les travailleurs du monde et pour le renforcement des contacts et de l'unité entre organisations syndicales de toutes tendances et de tous pays : c'est là sa vocation essentielle.

C'est dans le but de faire prévaloir ce point de vue que la C.G.T. a successivement pris contact avec la C.G.I.L. (18 septembre

pour la poursuite de son activité et une bonne préparation de son 7^e Congrès qui doit avoir lieu l'an prochain. A cette dernière occasion, des questions de première importance, soulignées et illustrées par les événements de Tchécoslovaquie, seront inévitablement soulevées : elles concernent, essentiellement, le rôle de la F.S.M. ainsi que ses moyens et méthodes d'action.

Par
ANDRÉ
BERTELOOT
Secrétaire de la C.G.T.

1968) avec les Centrales des cinq pays du Traité de Varsovie (25 septembre 1968) dont les troupes sont en Tchécoslovaquie et, enfin avec la Centrale Tchécoslovaque (27 septembre 1968).

Ces conversations se sont traduites par des communiqués qui ont, très objectivement, rappelé l'identité des points de vue ou fait état des désaccords. Mais, par-delà la concordance des positions et des divergences constatées, l'idée a progressé — et c'est là l'essentiel — de réaliser l'objectif unitaire sur le plan international par un commun accord des diverses Centrales en cause.

D'autres réunions, bilatérales ou multilatérales, précèderont la convocation prochaine des instances dirigeantes de la F.S.M. : la C.G.T. y participera avec la même volonté de surmonter les difficultés actuelles et de donner à la F.S.M. les soutiens nécessaires

Il nous semble, quant à nous, que le problème réside moins dans une modification des structures qui présenteraient le grave inconvénient de découper la F.S.M. en secteurs internationaux à cloisons étanches et, par conséquent, à définir des lignes d'action diverses, voire contradictoires, qu'à rechercher des formes d'organisation au sein même de la F.S.M. afin de donner, à cette dernière et aux principes généraux qui la guident, un rayonnement dans tous les pays du monde quel que soit leur régime économique et politique. Car la vocation syndicale de la F.S.M. sur le plan de l'unité syndicale internationale est universelle, ses principes d'adressent à tous, ses objectifs touchant à la défense des intérêts économiques et sociaux des travailleurs concernant tous les pays du monde. Mais cette universalité n'interdit nullement l'adaptation des formes et moyens d'action pour tenir compte de la diversité des situations géographiques, économiques et politiques : tout au contraire, cette adaptation dans la forme est la condition « sine qua non » de tout progrès réel et décisif quant au fond des problèmes posés.

Sur ces bases, il est hors de doute que les mois à venir apporteront ample matière à discussion et à réflexion : à chacun de nous de faire que les débats conduisent à renforcer l'aptitude de notre Centrale internationale à répondre aux aspirations solidaires de tous les travailleurs du monde pour le bien-être, la liberté, l'amitié entre les peuples et la Paix.

POUR DEFENDRE EFFICACEMENT VOS INTERETS, VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA C.G.T.

من اجل الدفاع عن مصالحكم انتخبوا مرشحي الـسـجـتـ



● SI VOUS AVEZ SIX MOIS DE PRÉSENCE DANS L'ENTREPRISE, VOUS AVEZ LE DROIT DE VOTER.

اذا كان لكم حضور ستة أشهر في المشروع يحق لكم الانتخاب

● SI VOUS AVEZ UN AN DE PRÉSENCE DANS L'ENTREPRISE, VOUS AVEZ LE DROIT D'ETRE CANDIDAT.

اذا كان لكم حضور سنة في المشروع يحق لكم أن تكونوا مرشحين

ELECTIONS
DES DELEGUES
DU PERSONNEL

انتخابات
مندوبيـنـ
شـخصـيـنـ

RENAULT : aux élections pour les délégués du personnel

● la C.G.T. obtient de 71,35 % voix

● 10 TRAVAILLEURS ALGÉRIENS ÉLUS

Les élections pour la désignation des délégués du personnel, ouvriers et employés, ont eu lieu chez Renault, à Boulogne-Billancourt.

Voici les résultats :

Inscrits : 22 439, votants : 18 171, exprimés : 17 575.

C. G. T. : 12 540 voix, 80 sièges titulaires et suppléants.

C. F. D. T. : 3 070 voix, 18 sièges titulaires et suppléants.

F. O. : 1 256 voix, 8 sièges titulaires et suppléants.

Syndicat "Indépendant" Renault : 709 voix, 4 sièges titulaires et suppléants.

Voici les résultats d'octobre 1967 :

Inscrits : 22 041, votants : 17 872, exprimés : 17 412.

C. G. T. : 13 716 voix, 78,77 %.

C. F. D. T. : 2 042 voix, 11,73 %.

F. O. : 991 voix, 5,69 %.

S. I. R. : 663 voix, 3,81 %.

La C. G. T. perd 1 200 voix et 8 sièges ; la C. F. D. T. gagne 1 000

voix et 6 sièges ; F. O. gagne 256 voix et 2 sièges.

Par contre 10 travailleurs algériens, 2 travailleurs espagnols et 1 travailleur africain sont élus sur les listes de la C. G. T., contre 6 algériens, 2 espagnols et 1 africain lors des précédentes élections.

La C. G. T. obtient 71,35 % des voix. La C. G. T. a fait l'objet durant plusieurs semaines d'une violente campagne de dénigrement qui a troublé plusieurs centaines de travailleurs. Cette campagne de calomnies menée par le pouvoir et le patronat a trouvé son prolongement dans l'usine. Ce n'est pas la première fois que la bourgeoisie française tente de porter un rude coup à la C. G. T. Cependant, en 1968, comme par le passé, les travailleurs immigrés et français ont placé la C. G. T. nettement en tête des autres syndicats. Elle reste l'organisation largement majoritaire.

Le syndicat C. G. T. déclare « remercier les 12 540 travailleurs qui ont refusé d'entrer dans le marais anticé-géliste et qui ont fait confiance au syndicat qui s'est battu depuis de longues années pour l'amélioration des conditions de vie du personnel. »

PRÉSERVER, CONSOLIDER COMPLÉTER LES CONQUÊTES DE MAI ET JUIN

Avant les grèves de mai et juin, chez Vibis, fabrique de biscuits à Lyon, les travailleurs et travailleuses étaient inorganisés, et subissaient de ce fait une exploitation des plus poussées. Dans cette entreprise, revendiquer des augmentations, de meilleures conditions de travail, tendre à s'organiser, était immédiatement sanctionné. Menaces, brimades, licenciements, notamment à l'encontre des travailleurs immigrés étaient une pratique courante.

C'est pour en finir avec ces méthodes et obtenir satisfaction à leur nombreuses revendications qu'ouvriers et ouvrières de chez Vibis ont très largement participé au grand mouvement de mai et juin.

La direction, comme tant d'autres, était obligée d'admettre l'organisation syndicale ; des élections de délégués avaient lieu. Les salaires étaient augmentés. Les salariés décidaient alors la reprise du travail. Mais très rapidement la direction entendait passer à la contre-offensive et remettre en cause les avantages obtenus : c'était une discrimination à l'encontre des travailleurs algériens sur l'augmentation des salaires, la diminution des primes, la suppression des 20 minutes payées aux Algériens pour prendre leur repas.

Au nom d'une prétendue réorganisation, quatorze travailleurs algériens recevaient une lettre de licenciement. Le représentant syndical, délégué du personnel, se voyait signifier deux mises à pied de 3 à 8 jours, puis son licenciement. Compris tout l'intérêt qu'ils avaient à mettre en échec toutes ces nouvelles manœuvres, les 47 travailleurs immigrés décidaient de se mettre en grève. Pendant plus de 15 jours, aidés par le Syndicat de l'Alimentation, l'Union départementale C. G. T., ces travailleurs agissaient dans l'unité.

L'Inspection du Travail, alertée, organisait plusieurs réunions entre les délégués et la direction, au cours desquelles les responsables de l'U. D. C. G. T. dénonçaient avec force l'attitude de la direction de l'entreprise.

Devant les faits précis exposés par les responsables syndicaux, l'Inspecteur du Travail refusait les licenciements. De retour de congés début septembre, le délégué du personnel était réintégré dans l'entreprise.

C'est un nouveau et important succès. Forts de cet exemple, les travailleurs algériens défendront les conquêtes de mai et juin et agiront pour les améliorer encore.

LE CERCLE VICIEUX un article de Georges Seguy

La grande grève du printemps et les importants succès revendicatifs qu'elle a imposés au patronat et à l'Etat patron, n'a pas fini de hanter le sommeil des gaullistes.

Les "piquets", les "centrales syndicales qui ne parviennent pas à se dépolitiser" continuent à les obséder.

A diverses reprises, leur journal officiel "La Nation" a assigné aux militants de l'U. D. R. (1) la mission de constituer une nouvelle centrale syndicale qui manifestera au chef de l'Etat la même soumission que le parti gaulliste.

A cet effet, on a fait l'éloge et la publicité d'une certaine Confédération Française du Travail qui devait, selon la perspicacité de "La Nation", rallier la masse des électeurs gaullistes du monde ouvrier.

L'illusion a été de courte durée. M. de Montalais y a mis un point final avec son éditorial de "La Nation" d'hier.

Après avoir implicitement reconnu l'aversion qu'inspire aux travailleurs "le syndicat maison", il constate pour le déplorer le fait que la C. F. T. se trouve "en quelque sorte dans un cercle vicieux".

Cet échec ne rend cependant pas M. de Montalais raisonnable ; il enfourche derechef un autre cheval de bataille ; puisque les travailleurs qui nous suivent ne veulent pas de la C. F. T., s'exclame-t-il, il faut leur recommander d'adhérer à la C. F. T. C. maintenue avec le grand C de la référence chrétienne.

« Elle jouit de la représentativité nationale », fait observer l'éditorialiste de "La Nation", et « devrait pouvoir accueillir tous les antimarxistes dans notre civilisation judéo-chrétienne ».

Voilà la C. F. T. C. très indépendante et très apolitique — comme chacun le sait — élevée au rang de centrale syndicale gaulliste. Un titre

lourd à porter au sein du mouvement ouvrier français mais qui a au moins le mérite d'officialiser en quelque sorte la nature des rapports qui lient cette organisation au pouvoir personnel.

Les générosités gouvernementales ne lui feront certes pas défaut mais se trouvant désormais frappée du sigle de "syndicat gouvernemental" ou de "syndicat maison", elle est condamnée à être entourée de la méfiance des travailleurs et à tourner dans le " cercle vicieux" où croupissait la C. F. T. mort-née.

Les gens de l'U. D. R. donnent l'impression de n'avoir rien appris des leçons de l'histoire et des échecs qu'ils essuyèrent chaque fois qu'ils entreprirent de créer une centrale syndicale bien à eux.

De Gaulle affirme que la lutte des classes s'éteint. Ils veulent le prouver à tout prix et dans ce but on comprend qu'ils puissent carresser, avec tant d'obstination, l'espérance de voir un jour le mouvement syndical dominé par l'idéologie de collaboration de classe sur laquelle repose la conception gaulliste de la participation.

Ils sont inéluctablement voués au sort de tous ceux qui ont voulu faire tourner en arrière la roue de l'histoire, à la longue elle leur passera dessus.

Non ! l'avenir n'appartient pas à l'association du capital et du travail, mais à la classe ouvrière qui finira par triompher du capitalisme. Il n'appartient donc pas à la division des travailleurs mais à leur unité d'action et à leur regroupement au sein d'une puissante centrale syndicale unique indépendante, démocratique de masse et de classe.

(Article paru dans le journal "L'Humanité" du 11-10-68.)

(1) N. D. L. R. : Union pour la Défense de la République, parti gaulliste.

un scandale au cœur du 20^{me} siècle :

UN MILLIARD D'ANALPHABETES DANS LE MONDE

UN MILLION EN FRANCE PARMI LES IMMIGRES

Le 1^{er} février 1968, la Fédération Syndicale Mondiale organisait une journée internationale sur l'alphabétisation fonctionnelle, au cours de laquelle la décision était prise de tenir à NICOSIE (Chypre) en avril 1969, une Conférence Mondiale sur ces problèmes.

De son côté, l'UNESCO lançait une journée internationale de l'alphabétisation pour le 8 septembre 1968, à laquelle la F.S.M. apportait son appui total.

Le 23 au 25 septembre 1968 se réunissait à PRAGUE un groupe de travail pour préparer la Conférence Mondiale décidée par la F.S.M. Les travaux de ce Comité ont mis une nouvelle fois en évidence l'ampleur du problème.

On compte aujourd'hui plus de 750 millions d'analphabètes de plus de 15 ans dans le monde, dont 70 % de femmes. Si on y ajoute les adolescents non scolarisés, on atteint le chiffre d'un milliard d'illettrés ou semi-illettrés qui sont essentiellement des ouvriers et des paysans.

Les responsables de ce scandale, on les connaît : l'exploitation capitaliste, la domination coloniale, le néo-colonialisme et l'oppression sociale.

Il n'est pas étonnant de constater que la presque totalité des analphabètes se trouve dans les pays du tiers monde, ceux encore sous domination coloniale ou qui viennent de se libérer, dans quelques régions sous-développées des pays capitalistes et également parmi les travailleurs immigrés qui effectuent pour la plupart, des travaux non qualifiés, pénibles et insalubres.

La Charte de la formation professionnelle, adoptée en février dernier à TURIN par la Conférence Syndicale Mondiale de la F.S.M. indique que : « l'alphabétisation (...) doit constituer une partie intégrante de la formation professionnelle et donc se réaliser dans le sens d'une alphabétisation fonctionnelle qui soit à même de permettre aux travailleurs une intégration active dans la Société où ils vivent ».

Ce problème intéresse particulièrement les immigrés en France.



Photo UNESCO.

peuvent suivre des cours de formation professionnelle, participer pleinement à la vie de l'organisation syndicale ou à des stages d'éducation ouvrière.

— C'est le désarroi dans la vie de tous les jours : dans les transports, chez les commerçants, dans les bureaux des Services publics. etc...

Ainsi donc, l'analphabétisme s'oppose à la jouissance réelle des droits des travailleurs immigrés.

C'est pourquoi la CGT considère que la lutte pour l'égalité des droits entre travailleurs français et immigrés ne peut se concevoir sans une action conséquente pour l'alphabétisation de ces derniers.

LES RESPONSABILITÉS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Le gouvernement français a bien approuvé les recommandations de l'ONU et de l'UNESCO invitant les Etats intéressés à prendre des moyens efficaces pour liquider l'analphabétisme. Mais que fait-il ?

En 1967, c'est seulement 30.000 immigrés environ qui se sont fait inscrire à des cours organisés soit par des institutions publiques, soit par des associations privées.

En 1966, à peine 3.500 immigrés ont eu accès aux Centres de formation professionnelle d'adultes et 4.500 jeunes ont suivi des cours pour adolescents de 14 à 17 ans.

Le gouvernement apprécie, dit-il, les travailleurs immigrés qu'il fait venir en France, souvent sans aucune garantie, pour les besoins de la production nationale, les patrons les surexploite pour amasser davantage de profits, mais l'alphabétisation et la formation professionnelle de ces travailleurs sont les derniers de leurs soucis.

C'est pourquoi la CGT a décidé de faire davantage dans ce domaine.

En direction des pouvoirs publics, la CGT réclame :

— des moyens suffisants pour intensifier l'alphabétisation fonctionnelle et la formation professionnelle des travailleurs immigrés, des femmes et des jeunes.

— la création d'un Comité national pour l'alphabétisation avec la participation des organisations syndicales.

— la possibilité pour les Comités d'entreprise d'organiser des cours d'alphabétisation financés par leurs budgets social et culturel.

— la participation des Centrales syndicales représentatives, sans discrimination à l'Office National d'Immigration, au Fonds d'Action Sociale, et autres organismes intéressés.

— l'adoption d'un statut démocratique et social de l'immigré.

En direction du patronat, la CGT réclame :

— l'octroi d'heures payées sur le temps de travail pour l'organisation des cours, ainsi que des locaux convenables.

— la FSM suggère 1 heure payée par jour et le Comité d'entreprise d'Hispano-Suiza à Bois-Colombes vient d'obtenir 3 fois 3 quarts d'heure payés par semaine pour 18 élèves.

— la possibilité de mettre en place des Commissions d'immigrés au sein des Comités d'entreprise concernés.

Développer notre propre action

Déjà des syndicats CGT, des Unions locales et départementales organisent des cours d'alphabétisation.

Mais nos organisations sont appelées à faire beaucoup plus. Pour les aider, la CGT organise un stage de moniteurs d'alphabétisation en février 1969, qui s'adresse également à des alphabétiseurs immigrés.

Elle éditera du matériel pédagogique adapté à l'immigration.

La CGT fait appel à tous les travailleurs analphabètes pour qu'ils se fassent inscrire sans hésiter dans les cours organisés par les syndicats CGT ou par les Comités d'entreprise. C'est pour eux une nécessité afin d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, et de ne plus être considérés comme des hommes diminués.

Pour la CGT, agir dans ce sens, c'est un devoir de classe envers les travailleurs immigrés. C'est aussi un devoir de solidarité ouvrière internationale que de les aider à acquérir une formation sociale, professionnelle et syndicale dont ils bénéficieront en retournant dans leur pays.

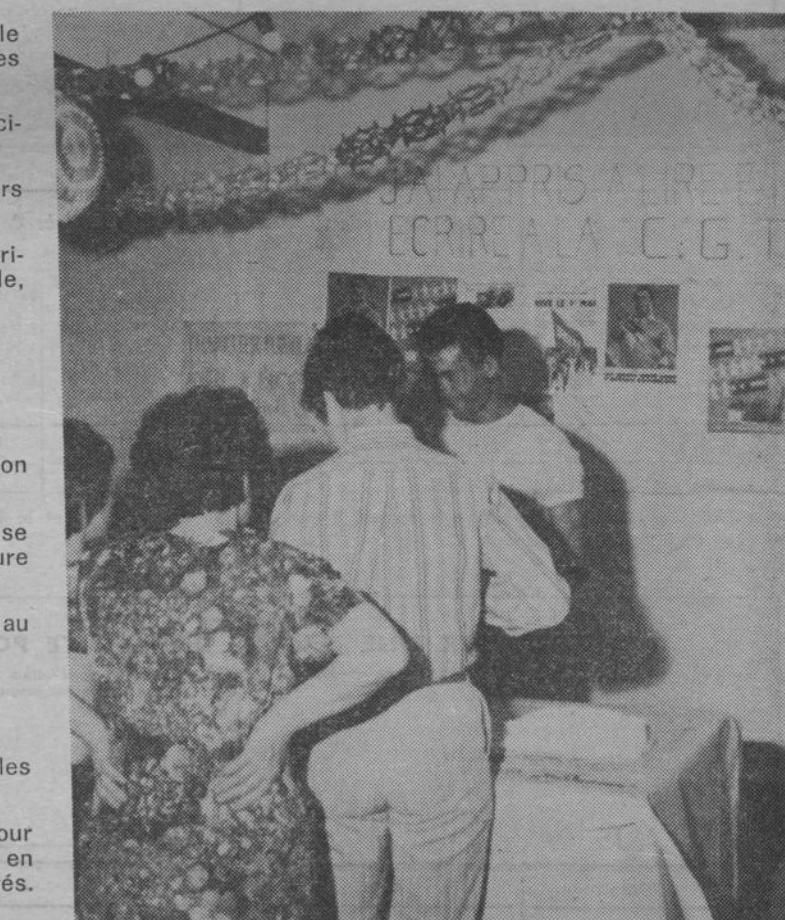
Un milliard d'analphabètes ! écrivait Louis Saillant, « Comment peut-on imaginer que les syndicats puissent être indifférents à l'égard d'un tel phénomène social au siècle de l'énergie nucléaire, des vols cosmiques, des nouvelles techniques de production industrielle et agricole ? »

Rappelant l'expérience de la Révolution socialiste d'octobre, en URSS, Louis Saillant notait : « Pour la première fois dans l'histoire des peuples, la lutte contre l'analphabétisme devenait l'affaire du peuple, de tout un peuple, et mettait en mouvement les organisations populaires parmi lesquelles les syndicats... » Décret sur « la liquidation de l'analphabétisme parmi la population » signé par Lénine, Congrès national, en février 1922, pour la liquidation de l'analphabétisme, auquel les syndicats prirent une part active : « La notion d'alphabétisation fonctionnelle est pratiquement née dans cette vaste expérience où l'alphabétisation des adultes correspondait directement aux besoins de développement économique et social de la jeune et première société socialiste (2). »

LOUIS SAILLANT
Secrétaire Général de la F.S.M.

« La France s'honorera de procurer également aux travailleurs immigrés qu'elle emploie, une formation professionnelle qui, tout en servant la production française, leur serait utile à l'heure de leur retour dans leur pays. » (3)

DANIEL DESCHAMPS
« LA VIE OUVRIERE ».



« J'ai appris à lire et à écrire à la C.G.T. »

1 - Paru dans « Le Figaro » du 20 septembre 1967.

2 - Editorial du « Mouvement Syndical Mondial » Juin 1967.

3 - Paru dans l'hebdomadaire de la C.G.T. du 30 Août 1967.

LES DROITS SOCIAUX DU TRAVAILLEUR ALGERIEN

Pour être indemnisé jusqu'à la reprise du travail VEILLEZ AUX DURÉES DE REPOS PRESCRITES PAR VOTRE MÉDECIN

Sur la feuille de maladie de la Sécurité Sociale, le médecin inscrit le nombre de jours de repos. Ce nombre comprend celui de l'interruption du travail.

Si le repos indiqué se termine un samedi, le dimanche ne sera pas payé. Il en sera de même du lundi qui suit, s'il est férié ou s'il n'est pas travaillé dans l'entreprise. L'employeur ne pourra porter sur l'attestation que la date exacte de la reprise du travail.

Mais si le repos ordonné comprend le dimanche ou le jour de fête, celui-ci sera payé.

Il y a parfois des contradictions involontaires sur les feuilles de maladie remplies par le médecin. Veillez à ce que les prolongations successives de repos se terminent **la veille d'un jour de travail**. Pour cela, notez soigneusement les dates successives, si vous êtes dans l'obligation de remettre vos feuilles de maladie pour percevoir des indemnités journalières.

En outre, si, par mégarde, une interruption d'une journée se produit entre les dates de prolongation, un nouveau délai de carence de trois jours sera appliqué, d'où perte de trois journées d'indemnisation.

N'oubliez pas

Vous êtes malade et vous allez interrompre votre travail.

N'oubliez pas d'aviser votre caisse dans les deux premiers jours d'arrêt de travail.

Demandez à votre médecin si les médicaments qu'il vous a prescrits sont remboursables par la Sécurité Sociale.

Rappelez toujours votre numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale lorsque vous écrivez à votre Caisse.

La correspondance avec la Sécurité Sociale est dispensée d'affranchissement, ne mettez donc pas de timbre sur vos enveloppes.

Ne mettez pas non plus de timbre pour la réponse.

Si vous transportez d'une façon définitive votre domicile dans la circonscription d'une autre Caisse de Sécurité Sociale, vous avez intérêt à vous faire connaître à la nouvelle Caisse dont vous relevez pour le paiement de vos prestations.

انك هريض وستنقطع عن عملك
لا تننس ان ترسل ، خلال اليومين
الاولين لاذقطاعك عن العمل ، اشعارا الى
صندوق الفضمان الجامعي التنصب اليه .
اسال طيبيك اذا كان قد وصف لك
علاجات ي Siddh ثمنها صندوق الفضمان
الجامعي .

ان المراسلة مع صندوق الفضمان
الجماعي معاقة من رسم البريد . فلا
تتصدق اذن طابعا على مغلفاتك ولا تضمنها
 ايضا طابعا للجواب .

يجدر بك، اذا ذلت نهايتك مقر
اقامتك الى منطقة تقع في نطاق صندوق
آخر للضمان الجماعي ان تتقىد بنفسك
الى الصندوق الجديد الذي ت Sidd له ما
ترغب عليه من مساهمة .

EMPLOYER UNE FEUILLE DIFFERENTE POUR CHAQUE PRATICIEN									
← Cachet du praticien (ou nom, adresse, qualité)	En cas d'hospitalisation, cachet de l'établissement								
J Entrée _____ Sortie _____									
TRAITEMENT	ARRET DU TRAVAIL	PROLONGATION	SORTIE (dans un bu						
Durée probable : jours	Date d'interruption Durée du repos	2.11.1968 8 jours	Durée de la prolongation du repos : De _____ à _____						
Date des actes médicaux ou para-méd. 1	Signature du praticien attestant la prestation des actes 2	Désignation des actes suivant nomenclature 3	Montant des honoraires payés au praticien par l'assuré (1) 4	Signature du praticien attestant le paiement des actes 5	PRESCRIPTION 1 Lit 2 Chambre 3 Sorties autorisées 4 Pas d'arrêt de travail 6	Frais de dépla- cement, Nombre de kilomètres 7 parcourus	Délivrance d'une ordonnance 8	EXECUTION DES OF Montant de la facture 9	Cachet ou du 10
2.11.68	J	Visite	22F	J	3	0			

EXEMPLE N° 1 : Le repos expire le samedi 9 novembre, le dimanche 10 et le lundi 11 (férié) ne seront pas indemnisés par la Sécurité Sociale.

EMPLOYER UNE FEUILLE DIFFERENTE POUR CHAQUE PRATICIEN									
← Cachet du praticien (ou nom, adresse, qualité)	En cas d'hospitalisation, cachet de l'établissement								
J									
Entrée _____ Sortie _____									
TRAITEMENT	ARRET DU TRAVAIL	PROLONGATION	SORTIE (dans un but)						
Durée probable : jours	Date d'interruption 2.11.1968 Durée du repos 10 jours	Durée de la prolongation du repos : De _____ à _____							
Date des actes médicaux ou para-méd.	Signature du praticien attestant la prestation des actes	Désignation des actes suivant nomenclature	Montant des honoraires payés au praticien par l'assuré (1)	Signature du praticien attestant le paiement des actes	PRESCRIPTION 1 Lit 2 Chambre 3 Sorties autorisées 4 Pas d'arrêt du travail	Frais de dépla- cement. Nombre de kilomètres parcourus	Délivrance d'une ordonnance	EXECUTION DES OR Montant de la facture	Cachet ou du
1 2.11.68	JR	Yvile	22F	JR	3		0		

EXEMPLE N° 2 : Le repos expire le lundi 11 novembre (férié). L'assuré reprendra son travail le mardi 12 novembre et sera ainsi indemnisé jusqu'à la reprise de son travail.

Chaque semaine

il vous manque
quelque chose
quoi ?

votre V.O.!

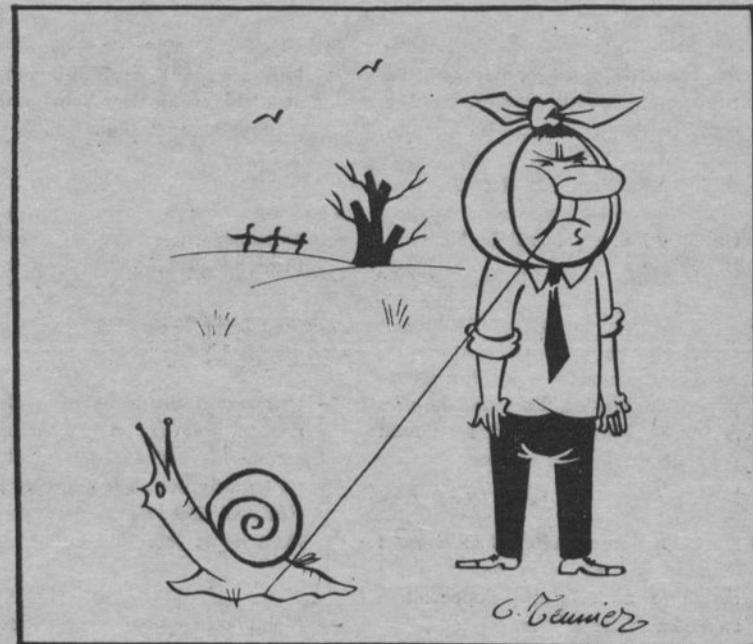
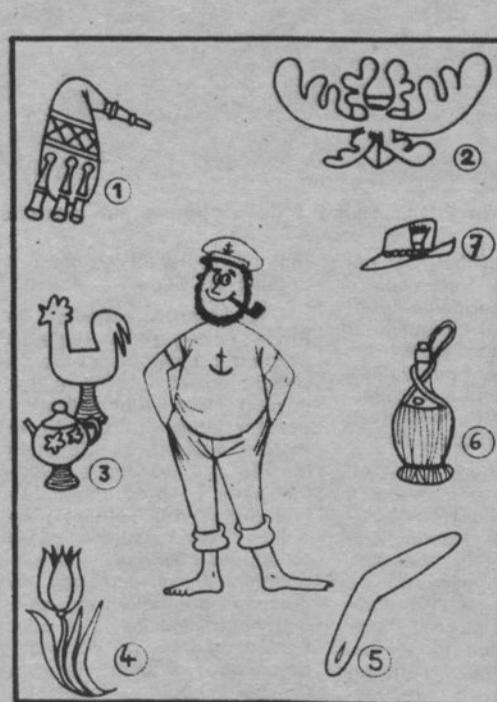
humour



LE LOUP DE MER

Quels pays évoquent ces souvenirs ornant la chambre du grand voyageur ?

1. Ecosse. — 2. Laponie. — 3. Portugal. — 4. Hol-
lande. — 5. Australie. — 6. Italie. — 7. Tyrol. —



LES HISTOIRES DU "MAROUF"



DJEHA ET LA CULTURE

Un jour un voisin dit à Djeha :

— On plante des légumes et l'herbe envahit tout !

Djeha se gratte l'oreille, réfléchit et répond :

— Si vous faisiez le contraire...
Si vous plantiez de l'herbe.

جحا والنوى
سال جحا ابن أخيه : هل أكلت
حصى من التمر ؟
كلا . يا عمي جحا .
ولكنتني وجدت النوى في الفقة .
فاردف الفلام وعلام الظفر على
وجهه : قد أصبت لانتي بعلت أنا كل
نواتي .

LA BONNE RÉPONSE DE DJEHA

Ce sont deux braves gendarmes de passage dans un douar où les gens sont réputés pour avoir l'esprit assez lent.

Ils aperçoivent Djeha et l'entourent aussitôt. L'un d'eux lui demande alors :

— Mon brave, êtes-vous un crétin ou un idiot ?

— J'en sais trop rien, répond finement Djeha, mais j'ai l'impression que je suis juste entre les deux.

DJEHA ET LES NOYAUX

Djeha demande au fils de son frère :

— Est-ce que c'est toi qui as mangé mes dattes ?

— Non, oncle Djeha !

— Pourtant j'ai trouvé des noyaux dans le couffin.

— Tu vois bien, triomphe le gamin, les miens je les ai avalés.

جحا يعطي جوابا حكيميا
مر شرطيان بسيطان بدور اشتهر
أهلة بالبلادة . فصادقا جحا واقترن منه
للحال . وعندئذ سال أحدهما جحا :
يا صاح ، أنت غبي أم أبيه ؟ أجاب جحا
بجذافة : لست أذري . إنما أظن ابني
بين الاثنين . ظ

BRÈVES NOUVELLES D'ALGÉRIE — BRÈVES NOUVELLES D'ALGÉRIE — BRÈVES NOUVELLES D'ALGÉRIE

— Au cours de deux journées d'athlétisme organisées à El Biar, trois records nationaux ont été battus par : Gouasmî sur 3 000 m en 8' 39" 4/10 ; Azzouzi sur 1 000 m en 2' 34" 6/10 et le junior Djouadi sur 5 000 m en 1' 10" 5/10.

— Deux boxeurs, Labiod et Mebarki et un gymnaste, Lazhari Larbi, représenteront l'Algérie aux Jeux Olympiques de Mexico. Lors des derniers Jeux à Tokyo, l'Algérie n'avait présenté qu'un seul athlète.

— Une sélection de judokas soviétiques a remporté les 10 combats d'une rencontre amicale qui l'opposait à son homologue d'Oranie.

— Un train de marchandises, assurant la liaison Biskra-Touggourt, a déraillé à Biskra. Ce train était destiné à la Sonatrach. On ne signale aucune victime.

— Une vaste campagne d'assainissement a été engagée dans la capitale algérienne. Les rues et les caves d'Alger sont débarrassées de

tous les détritus. 2 000 personnes et 100 véhicules sont employés pour cette opération.

— Trente cinq hectares d'arbres et de buissons ont été détruits lors d'un incendie qui a ravagé une forêt située à huit kilomètres de Zemmorach (Mostaganem).

— Une exposition de peinture algérienne, de gravures et d'estampes anciennes (début du 19^e siècle) faisant partie des collections du Musée National des Beaux-Arts à Alger, vient de se tenir à Oran.

— Mohamed Abbad, W. Sportisse, J. Salort, qui avaient été arrêtés au moment des événements de juin 1965, ont été mis en résidence surveillée, respectivement à Biskra, Tlemcen et Tiaret.

Une dépêche de l'Agence UPI avait annoncé leur libération vers le milieu du mois de septembre, indiquant qu'ils avaient rejoint leurs villes natales respectives « où ils vivent et travaillent » précisait-on de source sûre.

— بدأت في الجزائر العاصمة حملة واسعة النطاق للتنظيف ، ترمي إلى انتزاع النفايات من الشوارع والأقبية ويشترك فيها ألف شخص ومنة سيارة .

شبّت النيران في غابة تبعد ثمانية كيلومترات عن زموره ، بمحافظة مستغانم ، فالتهمت من الأشجار وشجيرات العلائق ما يغطي مساحة خمسة وثلاثين هكتارا .

نظم أخيرا في وهران معرض لفن الرسم في الجزائر ، ينطوي على نقوش ورسوم قديمة تعود إلى مطلع القرن التاسع عشر ، وتخص التحف الوطنية للفنون الجميلة في الجزائر العاصمة .

فرضت الاقامة الجبرية على كل من محمد عباد وسبورتيس وسالور ، في كل من مدن بيسكرا وتلمسين وتيارت وكان هؤلاء قد اعتقلوا اثر حوادث يومنيو ، عام الف وتسعمائة وخمسة وستين . أضف أن نبا لوكاله يونايتد بريس الدولية كان قد أفاد قبيل منتصف شهر سبتمبر ، بأنه قد اطلق سراحهم فعاد كل منهم إلى مدينته ليقيم فيها ويستغل ، كما أوضح ذلك مصدر موثوق به .

خلال يومي المباريات الرياضية في الابيار ، ضربت أرقام قياسية وطنية . فاجتاز غواسمي مسافة ثلاثة الاف مترا في ثمانين دقيقة وتسع وثلاثين ثانية واربعة أشخاص الثانية ، وعزوزي مسافة الف مترا في دققتين واربع وثلاثين ثانية وستة أشخاص الثانية ، وأخيرا جوادي الصغر ، مسافة خمسة وأربعين مترا في دقيقة واحدة وعشرين ثوانى وخمسة أشخاص الثانية .

سيمثل الجزائر في الألعاب الأولمبية بمكسيكو ، الملائكة ، الإبليس وبماركي ، والرياضي الازهري العربي مع العلم بان الجزائر لم تؤتى إلى الألعاب الأخيرة في طوكيو سوى رياضي واحد .

تفوقت نخبة سوفياتية ، يمارس أفرادها الجودو ، على نخبة مماثلة لمدينة وهران ، في عشر مباريات ودية .

في بيسكرا ، حاد عن السكة الحديدية قطار يؤمن نقل البضائع بين بيسكرا وطوغورت . وكان القطار المذكور ينقل كمية من البضائع تخص شركة سوناتراك . هذا ولم يشر إلى وقوع أية ضحية .

BRÈVES NOUVELLES D'ALGÉRIE — BRÈVES NOUVELLES D'ALGÉRIE — BRÈVES NOUVELLES D'ALGÉRIE

VIETNAM

Au cours de la 23^e séance des conversations américano-vietnamiennes, les représentants des États-Unis ont continué d'éviter la question de la cessation immédiate des bombardements de la République Démocratique du Viêt-nam.

Le ministre Xuan Thuy, faisant un bref rappel de l'agression américaine depuis l'intervention dans la guerre d'Indochine, jusqu'à la guerre menée actuellement au Nord comme au Sud, devait notamment déclarer :

« Vos allégations prétendant que « les Sud-Vietnamiens ont un gouvernement élu par le peuple sur la base de leur constitution » sont des plus trompeuses. Tout le monde sait que les États-Unis ont monté des mascarades pour légitimer l'administration fantoche Thieu - Ky. C'étaient des « élections » tenues sous les fusils des troupes d'agression américaines et de leurs agents.

« Sans les troupes américaines à leurs côtés, l'armée et l'administration fantoche se désagrègeraient rapidement parce que les soldats et officiers de l'armée fantoche sont des hommes enrôlés de force pour servir de chair à canon pour les Américains. C'est pourquoi ils s'opposent aux trahis chaque jour plus vigoureusement. Selon le "New York Times" du 20 septembre 1968, le nombre de déserteurs dans l'armée fantoche au cours des six premiers



« Au fil des combats, les forces armées du F.N.L. se sont développées en grandes unités ».

mois de 1968 a augmenté de 25 %.

« Vous dites que l'administration fantoche Thieu - Ky est une réalité. Oui, mais c'est une réalité des plus vives, des plus sales.

« Je vous ai dit maintes fois que le peuple vietnamien est doté d'une tradition d'union plusieurs fois millénaires dans la lutte contre l'invasion étrangère et dans l'éification du pays. C'est précisément grâce à cette belle et longue tradition qu'à l'heure actuelle, face à l'impuende agression américaine, les patriotes sud-vietnamiens se sont rassemblés au sein du Front National de Li-

bération du Sud-Vietnam qui attire dans la lutte contre l'agression américaine pour le salut national chaque jour plus nombreuses toutes les couches de la population, des campagnes aux villes, sans distinction de tendances religieuses, politiques, de nationalités, etc.

« Au fil des combats des petites unités, les forces armées du Front National de Libération du Sud-Vietnam se sont développées en de grandes unités de l'ordre de la division, équipées d'armes de plus en plus modernes. Ces forces armées sont en train d'attaquer victorieusement les troupes américaines et fantoche dans toutes les

régions rurales et les centres urbains du Sud-Vietnam.

« A l'heure actuelle, le Front contrôle la majeure partie du territoire et de la population et en fait il est devenu une administration démocratique qui défend le peuple, veille à sa vie dans les régions libérées au Sud-Vietnam. Le programme politique du Front répond pleinement aux aspirations de toutes les couches de la population. Il est en train de guider la population sud-vietnamienne dans sa lutte pour l'indépendance, la démocratie, la paix, la neutralité et la prospérité pour s'acheminer vers la réunification pacifique de la patrie. »

LA TRIBUNE

DU مخبر الخدام الجزائري

TRAVAILLEUR ALGERIEN

213, Rue Lafayette - PARIS (10^e)

BOTZARIS 86.50
Travail exécuté
par des ouvriers
syndiqués

Imprimerie Lensoise - Lens

Directeur de la publication :

Serge CAPPE

Commission paritaire N° 44.333